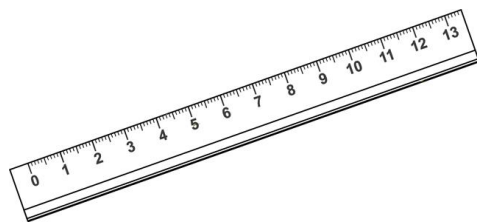




La Lettre aux Villois



Sommaire

P.2	Le mot du Maire
P.3	Etat civil
P.4,5,6	Infos pratiques
P.7,8,9, 10 et 11	Infos du village
P.12	Manifestations passées
P.13	Manifestations à venir
P.14	Ecole
P.15	Associations
P.16	Coloriage

Directeur de publication
Frédéric ROUET

Rédactrice en chef
Jacqueline JACQUEMUS

Mise en page
Johanna DERDARI

Point infos tourisme
04 90 40 49 82

Le mot du Maire

Chères Villoises, Chers Villois,

L'été se termine. Une saison riche en festivités. La fête votive, la fête de la musique et le festival de jazz ont été cette année encore un cru exceptionnel.

Un grand merci au comité des fêtes qui a œuvré sans relâche pour que ces manifestations soient une réussite.

La fête du raisin le 21 septembre et la fête du bois le 16 novembre vont animer une nouvelle fois notre village.

La station service municipale de Villes sur Auzon est ouverte depuis le 29 juillet 2014. Grâce au soutien des Villois, de la presse locale, de France Bleu Vaucluse, d'Europe 1 et de France 3 Méditerranée, le premier mois d'exploitation a été, malgré quelques petits soucis techniques, un vrai succès. Les cuves ont été remplies à trois reprises.

Dès le mois de septembre, les entreprises du village intéressées par une facturation mensuelle, pourront remplir un dossier en mairie et ainsi obtenir un badge facilitant la distribution de carburant.

Voilà 5 mois que nous avons été élus, je ne parlerai pas de bilan ce serait trop présomptueux de ma part.

Cependant, quelques travaux ont été réalisés et quelques projets sont en cours.

L'équipe qui m'accompagne dans ces diverses tâches a pris à cœur l'intérêt du village. Chacun a su trouver ses marques et travailler suivant ses souhaits et ses compétences. L'information entre les élus passe bien ce qui resserre les liens entre eux et autour de moi, aussi nous pouvons avancer sans heurts et nous investir totalement dans la gestion de la commune.

La secrétaire générale, les équipes administratives et techniques œuvrent aussi dans ce sens.

Tout cela me porte à croire que l'avenir de notre village restera l'élément clef de ma mandature.

Bonne rentrée scolaire à tous les enfants.

Frédéric ROUET
Maire de Villes-sur-Auzon

Etat Civil



Bienvenue aux bouts de chou :

- ❖ le 18/06/2014, Lina TORSIELLO, fille de Pascal TORSIELLO et de Fanny IGOULIN.
- ❖ le 21/07/2014, Jules ROGIER, fils de Fabrice ROGIER et de Pauline NICOLET.



Ils se sont dit oui :

- ❖ le 26/04/2014, Sophie FONTINELLE avec Camille BONTOUX.
- ❖ Le 10/05/2014, Christelle COUDON avec Julien COURBET.
- ❖ Le 14/06/2014, Fatima DARDOUR avec Mohammed BAÂBOUCHI.
- ❖ Le 23/08/2014, Laura MICHEL avec Alex FAURE.
- ❖ Le 23/08/2014, Laetitia KRAUTH avec Laurent EGO.
- ❖ Le 23/08/2014, Laura MOREAU avec Thibault CHARBONNEL.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

- ❖ le 26/05/2014, Monsieur ROLLINAT Jean Pierre.
- ❖ le 01/07/2014, Madame AUBERT Jeannette veuve BOULLETIN.
- ❖ Le 08/07/2014, Madame DEVRIESE Anna veuve LECLERCQ .
- ❖ le 13/07/2014, Monsieur GADON Jean-Yves.
- ❖ le 14/07/2014, Madame VEVE Rose veuve BERARD.
- ❖ le 31/07/2014, Monsieur CONIL Henri.

Quand un ami s'en va...

Henri Conil, plus connu sous le diminutif de Ritou, nous a quittés le 31 juillet dernier à l'âge de 80 ans. C'était un homme tranquille, discret, tellement qu'on a failli oublier qu'il avait été employé communal pendant 27 années. A l'origine, il était maçon avant de devenir cantonnier. Il a été le premier conducteur de la tractopelle acquise par la Mairie, il a participé à la construction de la salle polyvalente, etc...

C'était aussi un ancien combattant de la guerre d'Algérie (28 mois). Ritou avait deux filles – Carole et Véronique – quatre petits enfants (deux filles et deux garçons). Il s'est éteint à l'issue d'une longue maladie, après une vie bien remplie. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

Infos pratiques

Médecins de garde

Samedi 6 septembre – Dimanche 7 septembre	Dr Boisson à Bedoin 04 90 65 92 12
Samedi 13 septembre – Dimanche 14 septembre	Dr Turturica Irina à Mazan 04 90 29 67 78
Samedi 20 septembre – Dimanche 21 septembre	Dr Gaudet à Bedoin 04 90 65 64 96
Samedi 27 septembre – Dimanche 28 septembre	Dr Turturica Daniel à Mazan 04 90 69 70 17

Point Info Tourisme : 04 90 40 49 82

Lundi : 9h – 12h

Mardi : 9h – 12h et 14h – 15h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 10h – 12h et 14h – 15h30

Vendredi : 9h – 12h et 15h – 17h

Samedi : 9h – 12h et 15h – 17h (à la bibliothèque)

Bibliothèque Seyssaud : 04 32 85 05 69

Lundi : 14h – 18h

Mercredi : 14h – 17h

Samedi : 9h – 12h et 15h – 17h

Déchetterie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h – 17h.

Mercredi et Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h.

Fermée les Dimanches et les jours fériés.

La Poste : 36 31 (numéro à tarif spécial).

Ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Le samedi de 9h15 à 11h30.

Fermée le mercredi.

Pharmacie à Mormoiron :

La Pharmacie Demoulin : 04 90 61 86 19

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30 et le Samedi de 9h à 12h.

Vous pouvez (en cas de difficultés de déplacement) apporter votre ordonnance du Lundi au Mercredi au Tabac-Pressé de Villes sur Auzon, puis la pharmacie de Mormoiron livre vos médicaments le Jeudi au Tabac-Pressé. (le jour même en cas d'urgence !).

Pharmacies à Mazan :

- **Pharmacie du Mont Ventoux** (04 90 69 70 16)
- **Pharmacie du Cours** (04 90 69 73 02)

Ouvertes toutes les deux du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

Nous vous rappelons que le policier municipal peut aller chercher les médicaments des personnes qui ne peuvent pas se déplacer le mardi et le jeudi. Il suffit d'apporter vos ordonnances à la Mairie.

Infirmiers : Mr. Wiart et Mme Buffet

Du Lundi au Vendredi de 11h15 à 11h45
04 90 61 93 66 ou 06 13 79 74 20

Kiné : Mr. Dreux

Sur rendez-vous au 06 19 72 30 21

En cas d'urgence :

Gendarmerie 04 90 61 80 03 ou 17.

Pompiers 18.

Samu 15.

Police Municipale 06 09 80 42 99.



**Collecte de sang
Jeudi 13 novembre
à la Ruche à Mormoiron
de 15h à 19h30**

Service Familles ADMR : Quelles possibilités de prise en charge au titre de la CAF ?

La Caisse d'Allocations Familiales poursuit une politique d'action sociale familiale afin d'accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.



Deux types d'interventions sont possibles :

- des interventions d'aides à domicile aux familles avec pour objectif un soutien à la cellule familiale. Concerne les familles qui, du fait d'une indisponibilité empêchant de réaliser les tâches matérielles indispensables du foyer, ne sont plus en capacité d'assumer temporairement les tâches matérielles quotidiennes.
46 heures au maximum par motif.
- Des interventions de techniciennes d'interventions sociales et familiales avec pour objectif un soutien à la parentalité et à l'insertion. Concerne les familles qui, du fait d'un évènement perturbant l'équilibre familial et d'une difficulté aggravante entraînant le risque de difficulté pour les enfants, ont momentanément besoin de soutien pour reprendre leurs responsabilités parentales.
59 heures par motif renouvelable sous conditions.

Différents motifs d'intervention existent :



- **GROSSESSE**
 - L'attente d'un ou plusieurs enfants empêche temporairement les parents de prendre en charge le/les autres enfants dont l'un, au moins, a moins de 10 ans.
 - L'attente d'un ou plusieurs premiers enfants (sans autre enfant au foyer) nécessite une nouvelle organisation et/ou des conseils éducatifs.
- **NAISSANCE OU ADOPTION D'UN ENFANT OU PLUSIEURS ENFANTS**
 - Demande à formuler de la naissance au 5^{ème} mois de l'enfant.
 - La naissance ou l'adoption d'un premier enfant déstabilise le foyer et remet en cause l'équilibre parental.
 - La naissance ou l'adoption d'un enfant a des répercussions sur la prise en charge (soins matériels et attention éducatives) du/des autres enfants du foyer dont l'un, au moins, a moins de 10 ans.
- **DECES D'UN ENFANT**
 - Le décès d'un enfant empêche temporairement la prise en charge du/des autres enfants à charge du foyer dont l'un au moins, à moins de 16 ans.
- **FAMILLE NOMBREUSE**
 - La présence de trois enfants de moins de 10 ans entraîne temporairement l'impossibilité pour les parents d'assumer les tâches matérielles et/ou éducatives liées aux enfants.
- **SOINS ET TRAITEMENTS MEDICAUX D'UN ENFANT DU FOYER OU D'UN PARENT (A L'HOPITAL OU A DOMICILE) AVEC REDUCTION TEMPORAIRE SIGNIFICATIVE DES CAPACITES PHYSIQUES**
 - Les soins ou traitements médicaux de courte ou de longue durée d'un enfant ou d'un parent déstabilisent l'organisation du foyer et empêchent temporairement la prise en charge des autres enfants dont l'un au moins à moins de 16 ans.
- **RUPTURE FAMILIALE**
 - Un parent vivant en couple avec au moins un enfant de moins de 16 ans se retrouve seul en raison de la séparation d'avec l'autre parent, du décès ou de l'incarcération de l'autre parent.
- **FAMILLE RECOMPOSEE**
 - Deux monoparents décident de fonder un foyer unique dont le nombre global d'enfants de moins de 16 ans est égal à quatre ou plus.
- **ACCOMPAGNEMENT D'UN MONOPARENT VERS L'INSERTION**
 - Un parent isolé, non titulaire d'un contrat de travail ou d'une indemnité Assedic au titre de l'allocation spécifique de solidarité ou au titre d'une allocation de base, avec au moins un enfant de moins de 16 ans, bénéficie d'un accompagnement social à la reprise d'emploi ou la formation professionnelle longue, et doit mettre en place une nouvelle organisation matérielle.

Personnes à contacter :

Delphine Thiéry : 06 88 18 74 67- Marie-Pierre Courbet : 04 90 03 80 54 - Fédération ADMR du Vaucluse : 04 90 03 80 50

Infos pratiques (suite)

Centre Hospitalier de Carpentras

L'hôpital de Carpentras met en place des consultations avancées de sage-femme au sein de l'hôpital de Sault, pour permettre aux femmes enceintes d'accéder à un service de proximité dans le secteur de Sault et ses alentours.

Trois sages-femmes de l'équipe médicale de la maternité de Carpentras assurent ces consultations depuis juin 2014 :

- Suivis de grossesses physiologiques
- Préparation à l'accouchement
- Entretien du 4^{ème} mois
- Monitoring fœtal
- Consultations post partum, pesée nouveau-né, consultations d'allaitement...
- Atelier portage, massage bébé



Ces consultations se déroulent tous les mardis matins. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la maternité de Carpentras : 04 32 85 89 10 et 04 32 85 89 11.

Nous souhaitons travailler en collaboration avec tous les acteurs et professionnels de santé du secteur.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Mme Lucile Bec Verch

Mme Amandine Delori

Mme Mathilde Ughetto

Permanences

Corinne VYNCKE, Puéricultrice de PMI, assurera une permanence les jeudis (sans rendez-vous) de 9h à 11h dans les locaux de la Mairie à Mormoiron :

- Jeudi 21 août
- Jeudi 18 septembre
- Jeudi 16 octobre
- Jeudi 27 novembre
- Jeudi 18 décembre

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de la PMI au 04 90 63 95 38.

Architecte Conseil : 3^{ème} mardi matin du mois.

Assistante Sociale : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, sur rendez-vous au CMS de Carpentras au 04 90 63 95 05.

Conciliateur de justice : 1 permanence par mois, 1 vendredi après-midi. Prendre rendez-vous en Mairie.

Clic Présage (Association au service des 60 ans et plus): 2^{ème} mardi matin de chaque mois.



Les encombrants

Mardi 16 septembre

Mardi 21 octobre

Mardi 18 novembre

Mardi 16 décembre

Il est obligatoire de se faire inscrire au préalable à la Mairie

Villes sur Auzon : Villes propre

Nous avons un joli village, mais il pourrait être encore beaucoup plus beau grâce à la collaboration de tous :

- En ne jetant pas hors des poubelles des objets encombrants.
- En se donnant la peine de faire un ou deux pas de plus pour jeter les ordures ménagères dans un container encore vide au lieu de laisser vos sacs au pied de la première poubelle déjà pleine.
- De ne jeter ni cartons, ni verres dans les poubelles d'ordures ménagères.

Nous rappelons que la déchetterie est à disposition de tous pour y porter cartons, encombrants, déchets végétaux, gravats, verre, plastiques....

Merci



A la suite d'un contrôle émanant de la Direction Départementale de la cohésion sociale il nous a été notifié que des travaux devaient être effectués afin que le stade puisse continuer à recevoir des équipes. Notamment le gazonnage devant les buts. L'équipe technique s'est chargée de réaliser ces diverses tâches obligatoires.

Notre équipe technique se chargera aussi pendant l'automne des divers travaux de remise en état de l'appartement situé au dessus de la cantine. Il est en assez mauvais état et ne peut donc, pour l'instant, être loué.

Dans un souci d'économie des deniers de la commune, l'équipe technique (Laurent, David, Thomas et Franck) sous la responsabilité de Bruno, accomplit un travail remarquable et nous rend de grands services.

Félicitations et Merci Messieurs !

Station Service

La Station Service a ouvert le 29 juillet 2014 à la satisfaction générale des Villois et rencontre un grand succès.

La réouverture de la station a été un des arguments de la campagne municipale de Frédéric ROUET. Dès les élections, le Maire et son équipe se sont attelés à cette tâche. Entre la conception du projet, l'élaboration, et la finalisation, trois mois et demi se sont écoulés. Presque une performance. Combien de séances de travail, de documents à rédiger, de textes à respecter, car étant la première station du Vaucluse à fonctionner en régie municipale (la deuxième de la région après Saint Etienne les Orgues, qui d'ailleurs nous a aidés dans nos démarches) il a fallu au Maire et à son équipe une motivation de tous les instants et une grande énergie pour atteindre le but fixé, sans oublier notre secrétaire générale qui a fait un travail remarquable.

A l'heure actuelle la station fonctionne bien, même si parfois quelques petits ennuis d'ordre informatique apparaissent. C'est une question de rodage, de mise en route, qui va disparaître.

La station est ouverte de 6h à 23h afin d'assurer la tranquillité du voisinage une coupure a été décidée pour les heures de nuit.

Le prix des carburants est très attractif, sans être concurrent des grandes surfaces il est plus bas que celui des stations privées.

Etant donné que nous avons le choix des pétroliers, (ce qui tenait particulièrement à cœur au Maire), nous faisons profiter nos concitoyens de prix très intéressants et cependant la commune dégage un bénéfice, nous espérons donc rentrer dans nos frais et plus tard réinvestir dans d'autres projets pour servir au mieux l'avenir du village.

Patrimoine



Le 3 juillet dernier la « Maison Jouvaud » entourée de son jardin ainsi que les terres agricoles et bois faisant parties de la vente soit 1ha06a70ca se sont vendues aux enchères publiques à Avignon. Le lot a été adjugé pour la somme principale de 132000 € plus les frais, à un particulier.

Le délai qui permet de surenchérir s'étant écoulé, Monsieur le Maire et son Conseil, après avoir délibéré, ont décidé d'exercer leur droit de préemption. Ainsi cette maison tant convoitée, entrera dans le patrimoine de la commune.

Nous vous tiendrons informés de la destination qui sera donnée à cet investissement.

Infos du village (suite)



Don à la commune

Monsieur Paulo André a fait un très beau don à la commune.

Pendant de nombreuses années il a eu une activité spéléologique dans le Vaucluse et il a été président du groupe spéléo Caromb-Bedoin.

La donation de Monsieur Paulo est très intéressante. Elle comprend plusieurs documents, détails des grottes et avens du département.

Avec son équipe il a même participé à l'exploration de la Fontaine de Vaucluse en 1990.

Toutes les actions de ce groupe sont répertoriées dans les documents donnés et sont consultables sur demande à la Mairie.

Nous remercions très sincèrement Mr. Paulo d'avoir pensé à son village pour ce don.

Complexe sportif

Les voisins du skate parc et du jardin d'enfants nous ont fait part de leurs remarques concernant les nuisances sonores qu'ils endurent, notamment le soir.

Des représentants des riverains ont été reçus par Monsieur le Maire. Des réunions de travail avec des élus ont eu lieu. Nous les avons écoutés avec attention, car il est vrai que cette année, tout particulièrement, des personnes (ados et adultes) se sont montrées très irrespectueuses du voisinage et des installations.

- Jeux de foot dans le skate parc, alors que le stade est à côté.
- Musique à un taux de décibels très au-dessus de la norme autorisée.
- Jardin d'enfants occupé à des fins qui n'ont rien à voir avec le lieu, etc...

Au vu de tous ces éléments, des mesures ont été prises : Fermeture à clef à 21h du skate parc et du jardin d'enfants.

D'autres mesures sont à l'étude en ce moment. Quoi qu'il en soit nous ne voulons pas que certains de nos concitoyens pensent qu'ils ne sont pas entendus. Nous ferons notre possible pour trouver une solution à cette situation.

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'INSEE réalisera du 6 octobre 2014 à début 2015 une enquête sur le patrimoine des ménages résidant en France.

Cette enquête vise à recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc. L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Infos du village (suite)

Affouage 2014

Un grand merci à tous pour avoir respecté et compris la nouvelle organisation proposée. Nous avons cette année 42 équipes ce qui représente 120 affouagistes. Les parcelles à couper se trouvent aux Capelles et sous la plaine des Marchands. En septembre, location d'une pelle mécanique pour ouvrir un chemin et désenclaver ainsi une zone de bois sur la parcelle des Capelles. Septembre, octobre ouverture des lignes à la serpe et tronçonneuse puis traçage et marquage des lots. Début novembre réalisation des documents (cartes, liste des équipes, etc...) Tout ce travail est réalisé par des bénévoles avec l'appui technique de l'ONF.

Le tirage au sort des lots aura lieu le Vendredi 7 novembre à 14h. Le samedi 15 novembre à 9h parking des tennis, les garants seront à votre disposition pour vous accompagner sur vos lots. La période de coupe débute le 15 novembre 2014 pour se terminer le 28 février 2015.

Vous comprendrez tous que l'engagement gratuit de certains ne peut pas être pollué par le mercantilisme d'autres. Lisez et respectez le règlement d'affouage qui vous sera remis lorsque vous retirerez en mairie, votre autorisation et les plans des coupes à partir du lundi 10 novembre 2014.



Piscine

La piscine cette année n'a pas eu le succès escompté. Le temps maussade a beaucoup perturbé les baigneurs potentiels.

La buvette a bien fonctionné, elle a été tenue par Nicole qui pendant les mois de juillet et août a fourni un travail remarquable. En poste tous les jours, par tous les temps, sans ménager sa peine et avec le sourire, les recettes ont été très bonnes et le bénéfice a été entièrement reversé au profit du CCAS (œuvres sociales de la Mairie).

Merci Nicole pour tout ce travail et pour ton implication au sein de notre village.



LA POSTE

Numérotation

Rappel de la Poste

Par courrier du mois de juillet dernier la poste a adressé à chaque habitant une lettre leur demandant d'entreprendre auprès de leurs correspondants les démarches nécessaires afin que leur courrier soit libellé avec leur numéro et le nom de la voie attribué à leur domicile.

Vous avez un délai de 3 mois pour faire le nécessaire.

N'oubliez pas !

Infos du village (suite)

La protection de nos forêts

Vous n'ignorez certainement pas que nos forêts sont trop souvent envahies par les Rave Party : de nombreux jeunes se rassemblent chaque week-end autour de nos anciennes bergeries ou pavillons de chasse : notamment au Pas du Loup et au Jas d'Henri sans aucune autorisation et ils n'hésitent pas à allumer des feux sans prendre de précautions.

Ce problème a été de nombreuses fois abordé et souvent nous avons été interpellés à la Mairie nous demandant si l'on pouvait faire quelque chose pour empêcher ce genre de manifestation.

Conscients que nous devons agir, nous nous sommes réunis avec les membres de nos commissions Sécurité, Environnement et Forêt ainsi que Martin Brechu, garde forestier de l'ONF : c'est à l'issue de cette réunion qu'il a été décidé de placer trois barrières aux différents accès des pistes forestières à savoir :

- la première sur la route de la Gabelle à l'entrée de la piste DFCI menant au pas du Loup ;
- la seconde également sur la route de la Gabelle mais à la piste d'accès du Jas d'Henri ;
- la troisième : sur la route de la Nesque à l'intersection de la piste DFCI VX20 et la piste forestière menant à la plaine des Marchands.

Ces barrières ont été financées à 80 % par le Syndicat mixte Forestier

A chaque barrière nous avons également placé un panneau d'interdiction de circuler ainsi qu'un panneau mentionnant l'arrêté municipal, en date du 12 mai 2014, que nous avons dû prendre à ce sujet. Ces dispositions permettent dès à présent de verbaliser des personnes se trouvant sur ces territoires sans autorisation.

Mais rassurez-vous :

A pied :

- les randonneurs pourront continuer à profiter de nos belles forêts ;
- nos chasseurs pourront toujours chasser ;
- sur demande à la Mairie vous pourrez toujours occuper le Pas du Loup ;
- vous pourrez toujours aller cueillir des champignons

En voiture :

Une autorisation, obligatoire, sera délivrée par la Mairie à toute personne souhaitant circuler avec un véhicule dans la forêt dont les chemins sont fermés par des barrières.

Nous vous recommandons de refermer les barrières après votre passage.

Ces mesures ont été mises en place afin de protéger au mieux notre environnement. Nous avons la chance d'avoir de très belles forêts. Nous pouvons les protéger aussi bien des incendies, que des dégradations de tous genres.

Nous comptons sur vous, ensemble nous arriverons à conserver ce patrimoine magnifique afin que les générations futures reçoivent un héritage préservé de toutes dégradations.



La Préfecture de Vaucluse communique :

Avis d'ouverture d'une enquête publique conjointe (déclaration d'utilité publique et parcellaire) sur le projet d'aménagement du quartier d'activités « Les Fontaynes » sur la commune de Villes sur Auzon par la Communauté de communes Ventoux-Sud

Par arrêté préfectoral du 6 août 2014 a été prescrite, sur le territoire de la commune de Villes sur Auzon, dans les formes prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'enquête publique conjointe suivante :

- Préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du quartier d'activités « Les Fontaynes » sur la commune de Villes sur Auzon par la Communauté de communes Ventoux-Sud,
- parcellaire en vue de déterminer la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier nécessaires à la réalisation de cette opération.

Cette enquête se déroulera pendant dix-neuf jours consécutifs du lundi 22 septembre au vendredi 10 octobre 2014 inclus en mairie de Villes sur Auzon.

Les pièces du dossier, ainsi que les registres d'enquête seront déposés à la mairie de Villes sur Auzon afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture au public du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30, consigner éventuellement ses observations sur les registres prévus à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Villes sur Auzon, siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Villes sur Auzon, située 4 place de la Mairie 84570 Villes sur Auzon.

M. Georges MICHEL, colonel de l'Armée de Terre en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le vice-président du Tribunal administratif de Nîmes. Il se tiendra à la disposition du public, en mairie de Villes sur Auzon, située 4 place de la Mairie :

- le lundi 22 septembre 2014 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 1er octobre 2014 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 10 octobre 2014 de 13h30 à 16h30

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents pourront être consultés à la préfecture de Vaucluse – Direction des Relations avec les Usagers et avec les Collectivités Territoriales – Service des relations avec les collectivités territoriales – Unité affaires générales et affaires foncières – 84905 AVIGNON cedex 09 ainsi qu'en mairie de Villes sur Auzon pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

La publication du présent arrêté est faite notamment en vue de l'application de l'article L 13.2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ci-après reproduit :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Dans la huitaine qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier, sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par la publicité collective et tenus, dans le même délai de huitaine, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité ».

Avignon, le 6 août 2014

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Signé : Martine CLAVEL

Manifestations passées

Modelisme

Le dimanche 22 juin a eu lieu un « spectacle naval » sur le plan d'eau de Villes lors des rencontres annuelles de modélisme.

Des passionnés sont venus présenter des voiliers, des sous-marins, des bateaux de guerre, etc. Les spectateurs (jamais assez nombreux, pour une manifestation aussi intéressante et ludique) ont passé une bonne journée de découverte du modélisme.

Nous vous rappelons que l'association vous accueille à compter du samedi 6 septembre à l'ancienne maison Steinsten (près du cimetière).



14 juillet



La Fête Votive cette année a été particulièrement réussie – la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, les jeux, les animations, le repas républicain très bon avec une daube de grand-mère fondante à souhait.

La course de caisses à savon, même si elle s'est déroulée à l'extérieur du village, a eu un grand succès. Petits et grands s'en sont donnés à cœur joie. Ce fut une belle initiative. A continuer...

Que dire du spectacle « magnifique » alliant à une très grande technique beaucoup d'humour et de gaieté. Les diverses chansons interprétées avec brio et une pléiade de costumes superbes. Un vrai numéro de music hall.

Merci Monsieur le Président du comité des fêtes et à toute votre équipe.

Jazz

Il y a 10 ans à peine...

Il y a 10 ans déjà...qu'un excentrique s'est promis de faire de Villes sur Auzon un haut lieu du Jazz.

Est-ce que quelqu'un l'a cru à cette époque ? Je n'en suis pas sûre.

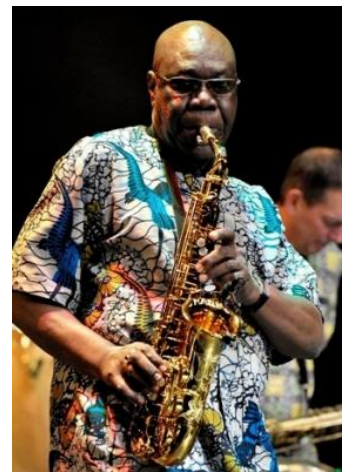
Cet homme-là s'est fixé un but, s'est lancé un défi au mépris de toutes les difficultés, de toutes les contraintes, de la somme de travail à fournir, des budgets à trouver, il est arrivé à faire de ce festival quelque chose d'incontournable pour les amateurs, les passionnés de Jazz.

Ce festival figure parmi les manifestations les plus importantes et les plus attendues du Vaucluse et sûrement de plus loin.

Il nous a permis tout au long de ces années d'entendre de très grands musiciens dont le dernier en date « Manu Dibango ».

Il a su s'entourer d'une équipe de bénévoles toujours fidèles qu'il nous présente chaque soir avec humour et gentillesse. Ces personnes qui pendant 5 jours et 5 soirs se démènent pour que le festival soit réussi – un grand merci à eux.

A vous Monsieur Max Bontoux, un grand Bravo, un grand merci. Pendant 5 jours vous mettez notre village en lumière, grâce à vous il devient le lieu magique, incontournable du Jazz.



Manifestations à venir

Cineval



La rentrée c'est aussi le retour du cinéma dans notre village. Tous les 15 jours le samedi vous pouvez voir un des derniers films à la salle multifonctions au cœur du village.

Les prochains films :

13 septembre 2014 :

18h : Planes 2

21h : Lucy

27 septembre 2014 :

18h : Opération casse noisettes

21h : Les combattants.

11 octobre 2014 :

18h: Dragons 2

21h: Gemma Boverly.

A partir de fin octobre les séances du soir seront à 20h30.

Vous trouvez les programmes au Point Info, à la bibliothèque et affichés un peu partout dans le village.

Venez passez un moment agréable dans une ambiance conviviale.

Barbara.



Avec l'arrivée des vendanges, la saison n'est pas terminée ! Terraventoux réserve encore des moments d'exception dans son vignoble. De nombreuses activités sont encore au programme jusqu'à la fin de l'année. En commençant par les « Balades Vendanges et Gourmandises » des 06/09 et 20/09, qui vous ouvriront les portes de l'univers féérique de la récolte du nouveau millésime. Une nouveauté 2014 avec les « Secrets de la cuisine provençale » le vendredi 10/10, vous fera découvrir ou redécouvrir les produits de notre pays en accord avec les vins prestigieux de la cave. Pour les plus épicuriens, venez découvrir la truffe d'automne le 27/09 prochain, en compagnie du trufficulteur Eric Jaumard de la Truffe du Ventoux.

N'oubliez pas les vélos électriques de TerraBike, que vous trouverez à la Cave et qui vous offriront un moment de détente en toute simplicité et sans efforts dans les sentiers des vignes ou bien, pourquoi pas, dans nos superbes Gorges de la Nesque.

Les portes des caveaux restent ouvertes pour toute dégustation gratuite, et ce, 7j/7 !

Réservations au 04 90 61 79 47



Concert

Un concert aura lieu à l'église de Villes sur Auzon le Samedi 20 septembre 2014 à 20h30.

Au programme : Vivaldi « Gloria », Mozart « Pignus Futurae » et Zelenka « Miserere ».

Le chœur est accompagné d'un ensemble instrumental et de trois solistes.

Tarif : 12 euros par personne et gratuit en dessous de 18 ans.

Pour plus de renseignements : 04 92 75 96 37.



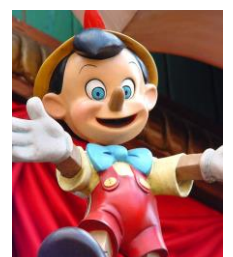
Fête du Raisin

La fête du raisin muscat aura lieu le dimanche 21 septembre 2014. Cette année elle se fera en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux et de préfiguration du parc naturel régional du Mont Ventoux.

De très nombreux exposants participeront à cette fête notamment un stand de Larissa (Grèce) et un de Savonne (Italie). Tout ceci promet une excellente journée. Vous trouverez le programme complet sur www.villes-sur-auzon.fr

Fête du Bois

Elle aura lieu le dimanche 16 novembre prochain avec samedi après-midi concours de caisses à savon au chemin de Venance. Venez participer à cet exercice très ludique avec le dimanche de nombreux exposants.



Manifestations à venir (suite)

Foyer Rural

Pour le centenaire de la grande guerre, le foyer rural organise du 5 au 11 novembre une semaine de souvenir avec :



- De 18h à 19h30 des soirées « mémoire » à la bibliothèque : lectures, chansons, théâtre.
- Une exposition sur le conflit et les Villois dans ce conflit.
- Une commémoration le 11 novembre où l'on évoquera ces Villois morts pour la patrie.

Soutenue par le Conseil Général, la fédération départementale des foyers ruraux du Vaucluse propose de présenter des expositions sur le thème : « **figures de nos village** ».

Avec le foyer rural de Villes, venez découvrir la vie mouvementée de Prosper de Tournefort né ici en 1761. Rendez-vous mi-octobre à la bibliothèque.

Ecole

Départ à la retraite

La rentrée des classes a eu lieu le 2 septembre. Pour la première fois depuis 28 ans, Françoise Aubert ne sera pas là pour l'appel. Après toutes ces années consacrées aux enfants, et ce n'est pas toujours facile, elle a pris sa retraite le cœur un peu lourd. Nous aussi nous sommes un peu tristes.

Adieu, Madame l'institutrice,
on ne vous oubliera jamais,
et tout au fond de notre cœur,
ces mots sont écrits à la craie...

Un jardin

Notre équipe technique a profité des vacances pour mettre en place le jardin des enfants. Une belle platebande de bonne terre a été créée. Chaque classe qui le désirera aura à sa disposition un carré de 4m sur 3m.

Les enfants, à vos plantations !



Rythmes scolaires

Cette saison encore les activités périscolaires sont diverses et intéressantes.

Nos enfants ont du choix. Culture, sport, travaux manuels sont au programme.

Les inscriptions ont eu lieu le 26 Août le matin et l'après-midi.

Cependant, quelques parents avaient oublié cette date. Nous une 2^{ème} vague d'inscription pour les retardataires le mercredi 3 septembre de 9h à 11h.

Les différentes activités sont :

Espagnol	Baseball	Jeux de société
Provençal	Arts Martiaux	Montage vidéo
Contes	Echecs	Loisirs créatifs
Jardin musical	Jeux de ballons	Les petites bêtes
Théâtre	Tennis de table	
Couture		

Vente des tickets de cantine et garderie

A compter du 1^{er} septembre 2014 les tickets de cantine et de garderie seront vendus au Point Info :

- Les lundi – mardi – et vendredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 10h à 12h
- Le samedi de 9h à 12h à la bibliothèque

Associations

CCFF

Comme chaque année le Comité Communal des Feux de Forêts a repris ses activités estivales début juin alors qu'au printemps nos bénévoles ont suivi plusieurs formations encadrées par les pompiers : formations 1^{er} secours, formations d'orientation sur le terrain , lecture de cartes , topographie et apprentissage des consignes à respecter en cas de départ de feux , formations à la conduite de véhicules 4x4.

Notre équipe CCFF a aussi pris part le 21 juin dernier à la manœuvre inter centres du Secteur de Carpentras dans les forêts de Villes –sur-Auzon avec la participation de 72 sapeurs-pompiers, 30 véhicules et 10 bénévoles des CCFF de Villes et de Caromb.

Les objectifs de cet exercice :

- Application des manœuvres feu de forêt issues du Guide départemental de référence 2009 ;
- Application des systèmes d'information et de communication en feu de forêt ;
- Rappels en topographie et règles de sécurité en opération ;
- Coordination avec les autres services publics : police, gendarmerie, CCFF .

Le premier juin nous avons ouvert la saison estivale 2014 par notre présence sur le parcours de la Nesque verte.

En vue d'établir notre planning des patrouilles d'été nous nous sommes réunis le vendredi 13/6 à 18h30 au plan d'eau de Villes : ce fut aussi l'occasion de vérifier tout le matériel (tuyaux, pompes.....).

Le dimanche 13 juillet nous avons assuré la sécurité de la course des caisses à savon sur la côte de Venance : cette activité organisée par le comité des fêtes fût une belle réussite avec la participation de 10 ou 11 concurrents jeunes et moins jeunes.

Le même dimanche soir nous assurions la sécurité sur le stade pour le feu d'artifice.

Quant aux patrouilles d'été, elles ont débuté le week-end des 14 et 15 juin.

En raison d'averses régulières les massifs forestiers sont restés bien verts cette année et nous ne devrions pas avoir trop de soucis de feu cet été.

Cependant, en raison d'imprudences nous avons déjà connu deux départs de feux sur notre commune :

Le 13 juillet vers 11h un feu s'est déclaré dans les vignes entre la déchetterie et la route de Flassan : le feu aurait pris dans un massif de broussailles : nous avons assuré la sécurité des habitations proches en attendant les pompiers qui ont rapidement pris la relève : quelques 5000 m² de vignes sont partis en fumée. La gendarmerie est descendue sur les lieux pour faire une enquête.

Un 2^{ème} départ de feu à eu lieu le 26 juillet dernier après le sommet de la rue Notre-Dame versant sud entre cette voie et le chemin du Serre. Vers midi un vent assez fort s'est levé et a réactivé le feu dans un amas de souches qu'un viticulteur avait brûlé dans la matinée sans prendre la peine de vérifier la totale extinction de son feu.

Nos bénévoles du CCFF arrivés très vite sur les lieux ont rapidement maîtrisé ce feu. Ils n'ont pas dû cette fois faire appel aux pompiers. Au cours de leur patrouille de cet après-midi ils sont repassés plusieurs fois sur les lieux afin de s'assurer qu'il n'y avait plus de risque de reprise de feu.

Ces incidents sont l'occasion pour nous de vous rappeler les interdictions de feux dans les terres, jardins et forêts durant l'été.

D'autre part au début de cette saison deux membres ont donné leur démission : donc si l'un ou l'autre d'entre vous souhaite nous rejoindre, faites le savoir à la Mairie.

USV Villoise



L'Union Sportive Villoise reprend ses entraînements le mercredi 3 septembre 2014 à 14h au stade municipal. Si votre enfant a entre 5 et 16 ans et qu'il souhaite faire du foot près de chez lui, il est le bienvenu.

Equipe dirigeante dynamique et motivée, éducateur diplômé. Renseignements et inscriptions au : 07 50 84 24 59 (Corsetti Frédéric), 06 95 27 25 11 (Sini Christophe) ou 06 59 77 09 67 (Marie Sini).

Les entraînements Sénior ont repris depuis le 12 août 2014, si vous êtes intéressés, nous vous attendons tous les mardis et vendredis de 18h30 à 20h30.

L'équipe dirigeante de l'USV

